

**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-LOUIS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
14 février 2018**

Procès-verbal de la 2^e assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Louis, tenue le mercredi 14 février, à 19h, à la bibliothèque Monique-Corriveau, 1100, route de l'Église, salle multifonctionnelle.

PRÉSENCES :

M. Louis Alexandre	Président
M. Walter Ouellet	Trésorier
M ^{me} Khadija Said	Secrétaire
M ^{me} Carolle Dussault	Administratrice
M. Mario Léonard	Administrateur
M ^{me} Anne-Marie Pageau	Administratrice
M ^{me} Émilie Villeneuve	Conseillère municipale, district St-Louis-Sillery

IL Y A QUORUM

ABSENCES :

M ^{me} Rosalie Cliche	Administratrice
M. Bernard Drouin	Vice-président
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy
M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district du Plateau

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M ^{me} Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques Arr. de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
M ^{me} Lorraine Guay	Secrétaire de soutien

Trois citoyens présents.

18-02-1 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

M. Alexandre souhaite la bienvenue à tous à cette deuxième rencontre de l'année du conseil de quartier.

Il lit ensuite l'ordre du jour. M. Léonard ajoute le renouvellement des mandats des membres qui sera abordé au point fonctionnement. Il fera aussi le compte rendu de la rencontre qui s'est déroulée à l'école Saint-Louis-de-France.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts.

18-02-02 Adoption et suivi des affaires découlant du procès-verbal de la rencontre du 10 janvier 2018

Ajout : mentionner dans les absences M^{me} Anne Corriveau et M. Rémy Normand.

RÉSOLUTION 18-02-01

CONCERNANT LE PROCÈS-VERBAL DU 10 janvier 2018, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT DE PROPOSER SON ADOPTION avec la modification.

Suivis :

Déneigement : la demande a été transmise au comité de gestion par M^{me} Bucica. Il n'y a pas de disponibilité pour faire une rencontre pour le moment. Toutefois, les citoyens sont invités à adresser leurs commentaires ou leurs plaintes au 311.

Concernant une présentation sur le Centre de glaces, M^{me} Bucica n'a pas eu de confirmation de date. M. Léonard suggère que cette présentation soit faite à l'assemblée générale. M^{me} Bucica précise que, compte tenu des délais, ce serait davantage une rencontre de suivi avec le CQ.

M^{me} Bucica précise que le dépliant annonçant l'AGA d'avril 2018 doit être disponible pour le 23 février 2018. Pour une meilleure participation citoyenne à l'assemblée générale du CQSL, M^{me} Pageau propose une publicité dans les babillards de la bibliothèque Monique-Corriveau.

En cas d'impossibilité d'une présentation sur l'état d'avancement du réaménagement de la Route de l'Église, M^{me} Dussault propose de reprendre la conférence qui avait été présentée en 2015.

M. Ouellet suggère qu'une personne vienne répondre aux questions relativement aux investissements prévus au PTI en 2018, notamment un

suivi des travaux pour la route de l'Église, le Centre de glaces et le PPU. Il mentionne également la proximité du nouvel édifice Le Sommet 3V par rapport à la rue Roland Beaudin qui met en péril la réalisation d'un aménagement linéaire (esplanade Rochebelle / Roland Beaudin) prévu au PPU entre le boulevard des Quatre-Bourgeois et l'édifice Andrée-P. Boucher. Des inquiétudes subsistent aussi sur la période des travaux liés au réaménagement de la route de l'Église.

M^{me} Bucica rappelle que la modification de marge avant sur la rue Roland Beaudin avait fait l'objet d'une consultation publique.

M^{me} Bucica va faire la demande pour obtenir l'état des lieux concernant les aménagements prévus au PPU, soit lors d'une courte présentation au CQSL ou par écrit.

Circulation sur la rue Wilfrid-Légaré : M. Drouin s'occupe de ce dossier.

Circulation et stationnement dans la rue William-Stuart : M^{me} Villeneuve nous dit qu'elle travaille avec les résidents de la rue pour trouver des solutions. Une rencontre est prévue à la fin février.

18-02-03 Questions et commentaires du public

Il n'y a pas de questions ni de commentaires.

18-02-04 Période d'information des membres du conseil municipal

M^{me} Émilie Villeneuve rappelle qu'il faut appeler au 311 pour faire des plaintes liées au déneigement. Ce service permet de documenter et de géoréférencer toutes les plaintes.

M^{me} Villeneuve nous informe de ce qui suit :

- Une activité s'est déroulée sur la rue Maguire dans le cadre du Carnaval.
- M^{me} Margaret Fortier Delisle a été nommée Grande Québécoise 2018.
- Février est le mois de l'histoire des Noirs. Plusieurs activités se déroulent sur ce thème à l'université Laval.
- Consultations publiques sur l'hébergement touristique les 21 et 22 mars : dans le quartier Saint-Louis, on peut généralement faire de la location sur une base mensuelle, précise la conseillère.
- Consultations publiques sur le zonage relié au projet Le Phare : M. Alexandre a émis le souhait que le CQSL, à titre d'interlocuteur privilégié,

reçoive l'information avant qu'elle soit rendue publique. M^{me} Bucica en prend note.

18-02-05 Dossiers en cours

- **Accès au parc-école Saint-Louis-de-France (CQSL 17-09-02 et 17-09-03 adoptées en décembre 2017** : retour sur la rencontre

M. Léonard et M. Drouin ont rencontré la directrice de l'école, un représentant de la commission scolaire et M. Lauzière, de la Ville, pour avoir des informations sur l'entente liant la commission scolaire Des Découvreurs et l'arrondissement de Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'utilisation du parc. La directrice et le représentant de la commission scolaire ont expliqué les problèmes auxquels ils faisaient face. Le personnel régulier ne connaît pas tous les parents, des parents commentent les gestes des surveillants, d'autres donnent des bonbons et demandent à l'enfant de ne pas le dire, des enfants plus vieux viennent dans le parc, des ratios de présence doivent être respectés pour se conformer aux dispositions des contrats d'assurances. Le personnel tente d'encadrer les situations le mieux possible. En dehors des plages horaires fréquentées par les enfants de l'école, les parents peuvent fréquenter le parc. M. Lauzière a expliqué que l'entente a été élaborée pour l'ensemble de la commission scolaire. Il est donc peu probable qu'elle soit assouplie.

M. Léonard a envoyé une copie de l'entente aux membres du conseil avant la séance du conseil d'administration

M^{me} Pageau dit que ce parc n'est pas répertorié dans l'entente.

M^{me} Bucica répond que ce terrain fait aussi partie de l'entente.

M^{me} Said propose que M^{me} Pageau vérifie à la Ville si le parc fait partie de l'entente.

M^{me} Bucica ajoute que la Ville a développé des ententes de partage d'horaires avec différents partenaires, comme des garderies, parce que le nombre de parcs est insuffisant.

- Suivi sur la dernière réunion de la **Table vélo des conseils de quartier**. Une résolution portant sur le plan Vélo sera discutée.

M^{me} Nadia Aubin-Horth nous résume les principaux points qui ont été abordés à la rencontre de la veille. Selon les données de Statistique Canada (2016), dans le quartier Saint-Louis, 10% des gens vont au travail à pied, 1,7% y vont à vélo, 18,8% utilisent le transport en

commun; 59,3 % utilisent l'auto-solo. On peut consulter les données sur le site <http://velurbanisme.com/>

PTI 2018: le budget vélo est passé de 3 à 5 millions de dollars par an. La piste prévue sur la route de l'Église est bidirectionnelle et située du côté ouest où il y a moins d'entrées privées. Pour les échanges piétons, voitures et vélos, une piste bidirectionnelle est dangereuse, surtout aux intersections.

Il y a toutefois des moyens pour amoindrir les dangers, ajoute M. Alexandre qui a parlé avec un responsable du site le vélurbanisme.

La bretelle de virage au coin de Quatre-Bourgeois va disparaître et une étude sur le boulevard Hochelaga est prévue (corridors d'autobus).

Un projet de résolution de la Table de concertation vélo a été soumis aux membres du CQ Saint-Louis. M. Alexandre en fait la lecture.

RÉSOLUTION 18-02-02 (voir p. 8)

Concernant la mise en œuvre du réseau cyclable, M^{me} Bucica précise que la Ville a dû reporter parfois des travaux prévus car les soumissions étaient trop élevées. À titre d'exemples, certains travaux prévus durant l'année du 150^e anniversaire du Canada.

- **Réaménagement de la route de l'Église**

Le CQSL demande par résolution à la Ville de présenter aux citoyens-citoyennes le projet de réaménagement de la route de l'Église.

M. Alexandre fait la lecture de la résolution.

RÉSOLUTION 18-02-03 (voir p. 9)

- **Trafic de transit sur rue des Grondines**

M^{me} Bucica demande des précisions concernant la résolution (CQSL 17-08-03 adoptée en novembre 2017) qui avait été présentée à l'arrondissement.

M. Alexandre répond qu'il s'agit de la circulation de transit vers les ponts aux heures de pointe. La vitesse est également un problème car aucun arrêt ne ponctue la rue.

M^{me} Villeneuve ajoute qu'il faut appeler au 311 en grand nombre pour faire changer les choses.

- **Rue conviviales :**

M. Alexandre nous parle d'un outil multicritères développé par la Ville et qui permet de voir où pourrait être aménagé ce type de rue. Il demande si cet outil a déjà été utilisé pour le quartier Saint-Louis et si le CQ pourrait en avoir une présentation. Il pourrait servir notamment pour les liens piétonniers et le vélo, des objectifs prévus au PPU.

M^{me} Bucica répond que cet outil permet de bonifier l'ingénierie et d'analyser l'aménagement couche par couche. C'est une perspective d'un potentiel d'aménagement. Elle va demander où en est le dossier.

M^{me} Villeneuve ajoute que ce *mapping* peut servir d'outil d'appoint lorsqu'il y a des travaux d'ingénierie.

RÉSOLUTION 18-02-04

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de demander que soit présenté l'outil multicritères des « Rues conviviales » au conseil de quartier Saint-Louis, afin qu'il puisse prendre connaissance du potentiel d'identification d'aménagement sur son territoire.

- **Gestion des déchets**

Le CQ a reçu une demande d'appui pour une ville Zéro déchets. M^{me} Said propose de reporter ce point étant donné que les membres du conseil d'administration n'ont pas eu le temps d'en discuter. Les membres sont d'accord pour reporter ce point à la prochaine rencontre.

- **Projet de mentorat**

M^{me} Said a été approchée par la YWCA pour devenir une mentore dans le cadre du programme de leadership au féminin. M^{me} Angela Tshikunga sera observatrice des rencontres du CQ et aura accès aux procès-verbaux pour une durée d'un an.

M^{me} Dussault demande quels sont les objectifs de ce mentorat.

M^{me} Said répond que le programme consiste à offrir aux jeunes femmes une première expérience en conseil d'administration et aussi pour les initier au fonctionnement de ceux-ci.

Résolution 18-02-05 (voir p. 10)

18-02-06 **Fonctionnement du conseil**

- **Assemblée annuelle et rapport annuel 2017**

Fin de mandats en 2018 : Huguette Lépine, Anne-Marie Pageau, Mario Léonard et Louis Alexandre. Ces postes seront annoncés, informe M^{me} Bucica.

M. Alexandre annonce qu'il n'a pas l'intention de se représenter.

M. Ouellet nous informe que le rapport annuel est presque terminé. Les membres pourront en prendre connaissance et mettre leurs commentaires dans le mode révision.

M^{me} Dussault propose de mettre le rapport annuel à l'ordre du jour à la prochaine rencontre.

- **Correspondance (Fête des neiges)**

La Fête des neiges aura lieu le 3 mars au parc Sainte-Isabelle en après-midi.

M^{me} Said a reçu la démission du conseil d'administration de M^{me} Rosalie Cliche.

- **Trésorerie**

Le solde au 31 janvier 2018 est de 1473,26 \$.

RÉSOLUTION 18-02-06

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'émettre un chèque de 80 \$ à Lorraine Guay pour la rédaction du procès-verbal du 14 février 2018.

18-02-07 **Divers**

M. Ouellet mentionne que le mémoire du CQSL sur le schéma d'aménagement n'est pas sur la page web du CQ.

M^{me} Bucica répond à M. Ouellet de lui faire parvenir le document.

18-02-08 **Levée de l'assemblée**

Aucun autre point n'ayant été ajouté et l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21h.

Signé

Louis Alexandre, président

Signé

Khadija Said, secrétaire

RÉSOLUTION 18-02-02

TABLE DE CONCERTATION VÉLO DES CONSEILS DE QUARTIER

Réalisation des projets cyclables reportés de 2017 et des projets cyclables de 2018

RAPPELANT que pour atteindre l'objectif de la Vision des déplacements à vélo d'ajouter 90 km au réseau cyclable d'ici 2021, la Ville de Québec doit aménager 18 km de voies cyclables par année.

RAPPELANT qu'en 2016, la Ville de Québec n'a ajouté que 9 km au réseau cyclable.

RAPPELANT qu'en 2017, la Ville de Québec s'était engagée à ajouter 20,4 km au réseau cyclable, mais que la réalisation de 8,2 km a été reportée à l'année suivante en raison de soumissions jugées trop élevées de sorte qu'à la fin de l'été, seulement 12,2 km avaient été réalisés.

RAPPELANT que, pour combler le retard accumulé dans la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo, la Ville de Québec devrait aménager 32,8 km au cours de l'été 2018.

RAPPELANT que le maire de Québec s'est engagé à ce que les projets reportés soient complétés pour la St-Jean-Baptiste, à l'été 2018¹.

RAPPELANT ÉGALEMENT que le maire de Québec s'est engagé à compléter une vingtaine de kilomètres de pistes additionnelles pour la St-Jean-Baptiste, à l'été 2018.

SUR PROPOSITION DE Mme Carole Dussault DÛMENT APPUYÉE PAR M. Walter Ouellet, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Louis :

- SALUE l'engagement de compléter l'ensemble des projets reportés, de même que l'ensemble des projets cyclables de 2018, avant le 24 juin.
- INVITE la Ville de Québec à rattraper le retard accumulé dans la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo en aménageant au moins 32,8 km de voies cyclables en 2018.

¹ <http://www.journaldequebec.com/2017/07/04/des-projets-de-piste-cyclable-reportes-en-2018>

RÉSOLUTION 18-02-03

Projet de réaménagement de la route de l'Église

La Ville de Québec a présenté, lors de l'assemblée du 11 novembre 2015 du conseil de quartier de Saint-Louis (CQSL), le projet de réaménagement de la route de l'Église sous le concept de rue conviviale (vidéo à l'adresse <http://goo.gl/qGTz5b>). Lors de cette présentation, il a été mentionné que ce projet devrait être réalisé en 2018-2019.

Le conseil de quartier de Saint-Louis a salué ce projet (Résolution CQSL 15-10-05) car il améliorera de façon très notable ce secteur et la qualité de vie des citoyens.

Attendu que la concrétisation de ce projet devrait débuter bientôt car un budget de 9,2M\$ est prévu au plan triennal d'immobilisation 2018-2019-2020 de la Ville;

Attendu que ce projet suscite beaucoup d'intérêts et répond aux attentes des citoyennes et citoyens du quartier;

Attendu que la ville prévoit la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle et que ce type de piste provoque des inquiétudes sur la sécurité aux intersections de la part de certains cyclistes;

Attendu qu'il y aura du bruit, de la poussière et un impact sur le trafic automobile et l'accès aux résidences, commerces et institutions de cette artère durant les travaux;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu unanimement de demander à la Ville de Québec de présenter ce projet aux citoyennes et citoyens, lors d'une prochaine réunion du Conseil de quartier de Saint-Louis (idéalement lors de la prochaine assemblée générale du 11 avril 2018). Cette présentation, sous forme d'échange, porterait sur :

- les plans, les aperçus d'aménagement urbain, les phases de réalisation ainsi que l'échéancier directeur de ce projet très attendu;
- l'explication du choix de piste cyclable, les aménagements prévus aux intersections ainsi que les mesures prévues afin de minimiser les impacts durant les travaux de réaménagement de la route de l'Église;
- l'aménagement en parc urbain prévu pour le terre-plein sur la rue le Noblet.

RÉSOLUTION 18-02-05

Résolution du conseil d'administration appuyant la demande d'ajout d'une observatrice mentorée sur le C.A. pendant une année

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité que *Khadija Said* devienne mentore et que *Angela Tshikunga* agisse à titre d'observatrice lors des réunions du conseil d'administration pendant la période allant du 2018-02-14 au 2019-02-13 et que *Angela Tshikunga* garde pour confidentielles toutes les informations divulguées lors des réunions du C.A., et ce, pendant et après la durée du volet de mentorat de la YWCA Québec.